



Atlas de la Biodiversité Communale

Atlas de la Biodiversité Communale

Pipriac – St Ganton – Langon – La Chapelle de Brain

PIPRIAC



VAL DE VILAINE





© CPIE Val de Vilaine, Pipriac

QU'EST-CE QU'UN ABC ?



Quoi ?

Initié en 2022 sur les 4 communes de Pipriac, Saint-Ganton, Langon, la Chapelle de Brain, un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un outil de connaissance et de gestion de la nature à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes. Il vise à recenser, cartographier et mieux comprendre la richesse du vivant présent sur le territoire : animaux, plantes, habitats naturels, etc. Réalisé en partenariat avec des naturalistes, des associations et des habitants, l'ABC constitue une photographie précise à un moment donné de la biodiversité locale.

Pourquoi ?

L'objectif d'un ABC est de mieux intégrer la biodiversité dans les politiques locales. En identifiant les espèces et milieux remarquables ou menacés, la commune peut orienter ses décisions d'aménagement, de gestion des espaces verts, d'urbanisme ou d'agriculture de manière plus durable. C'est aussi un outil de sensibilisation et de mobilisation citoyenne, permettant aux habitants de mieux connaître et protéger la nature qui les entoure.

Comment ?

La démarche se déroule en plusieurs étapes : diagnostic initial, inventaires de terrain, analyse des données, puis élaboration de cartes et de recommandations de gestion.

Le projet s'appuie sur la participation de scientifiques, de bénévoles et des habitants. Des comités citoyens ont été constitués par commune, les habitants ont pu bénéficier de sorties Nature gratuites afin de découvrir ou redécouvrir la biodiversité locale.

A présent, les résultats sont restitués et servent de base pour bâtir une stratégie locale de préservation de la biodiversité.

La biodiversité de Pipriac en quelques chiffres



28 espèces de mammifères
(78 dans le département*,
mammifères marins compris)



dont **10** espèces de
chauves-souris
(19 dans le département*)



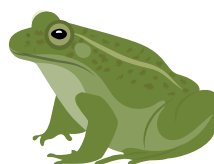
430 espèces
de plantes (hors mousses)
(2119 dans le
département*)



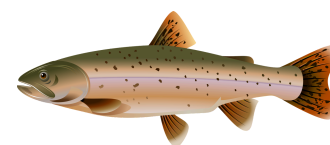
100 espèces
d'oiseaux
(340 dans le
département*)



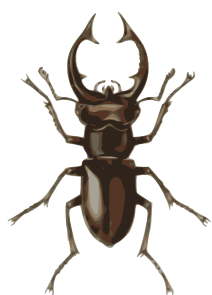
2 espèces de
reptiles
(10 dans le
département*)



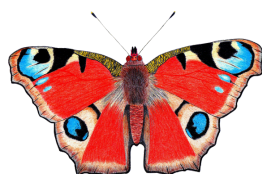
7 espèces
d'amphibiens
(18 dans le
département*)



17 espèces de
poissons d'eau douce
(46 dans le
département*)



152 espèces
d'invertébrés
(3655 dans le
département*)



dont **23** espèces
de papillons de jour
(95 dans le
département*)



14 espèces
d'orthoptères
(56 dans le
département*)



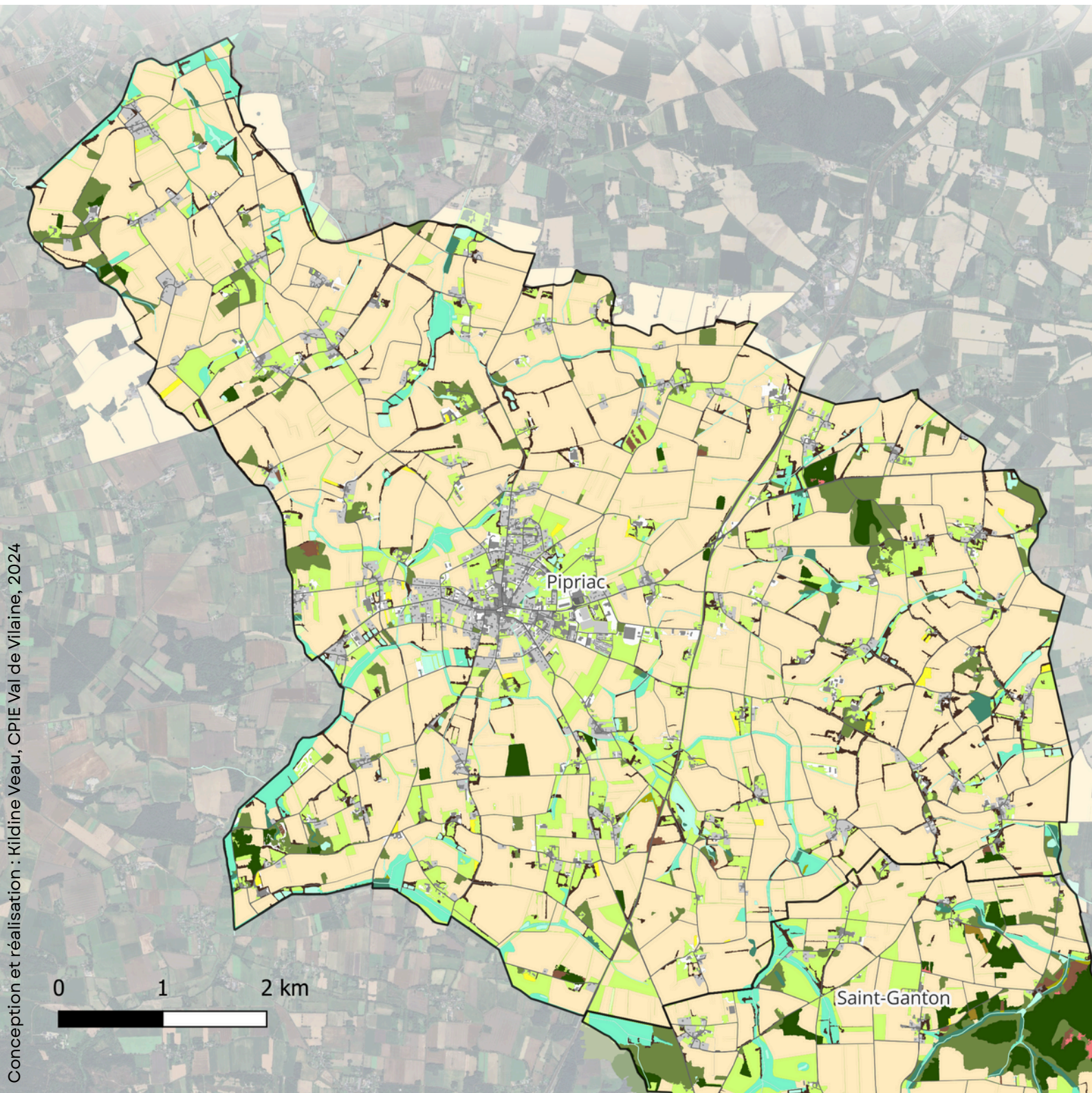
et **21** espèces de
libellules
(55 dans le
département*)

* selon les chiffres de l'INPN

Pour plus d'informations, notamment l'accès aux rapports détaillés,
n'hésitez pas à vous diriger vers le CPIE Val de Vilaine ou vers votre commune

Cartographie des milieux

Occupation du sol et grands types de végétation



- | | |
|---|--|
| ■ Bâti | ■ Plantations d'arbres à feuilles persistantes |
| ■ Cultures | ■ Prairies et pelouses humides (hors marais salés) |
| ■ Forêts humides | ■ Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes) |
| ■ Forêts sèches et mésophiles | ■ Roselières |
| ■ Fourrés humides | ■ Routes |
| ■ Fourrés secs et mésophiles | ■ Végétations des haies et talus |
| ■ Landes sèches et mésophiles | ■ Vergers |
| ■ Parcs et jardins | ■ Coupes forestières |
| ■ Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées | ■ Autres milieux non végétalisés |
| ■ Plantations d'arbres à feuilles caduques | □ Limites communales |

Sources : CBNB, google satellite

Pipriac

La commune de Pipriac a été marquée par le **remembrement agricole** et l'**urbanisation**, qui ont contribué à façonner un paysage morcelé tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Le territoire est en grande partie occupé par les cultures, représentant 67 % de la surface communale.

De belles zones de **prairies** sont encore présentes et constituent un potentiel écologique intéressant, malgré leur répartition fragmentée.

La renaturation des **cours d'eau** est d'ores et déjà engagée, comme en témoignent les actions récentes menées sur le Fougeray et le Pélican, ouvrant la voie à la poursuite de cette dynamique positive.

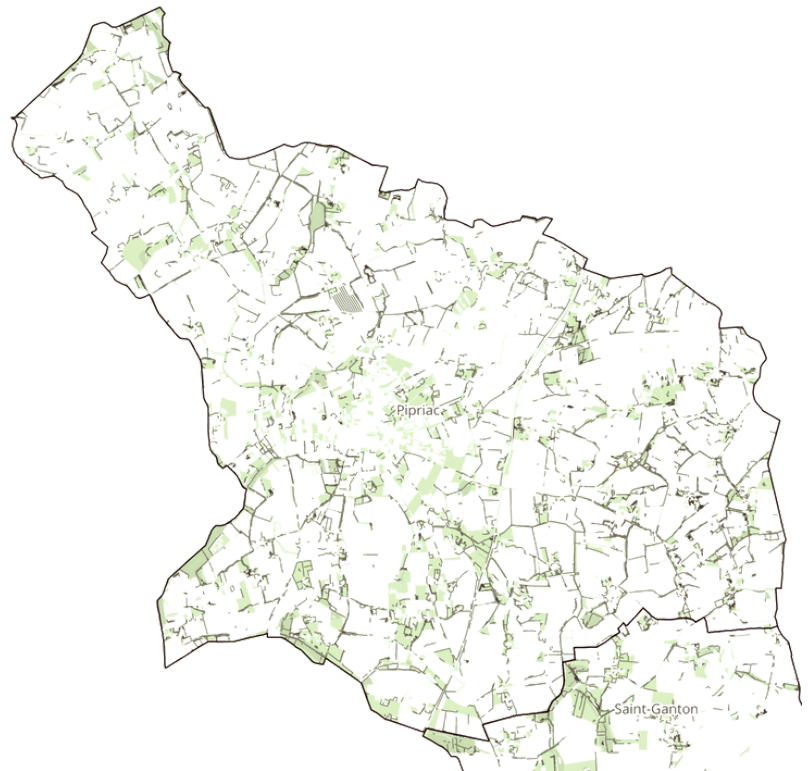
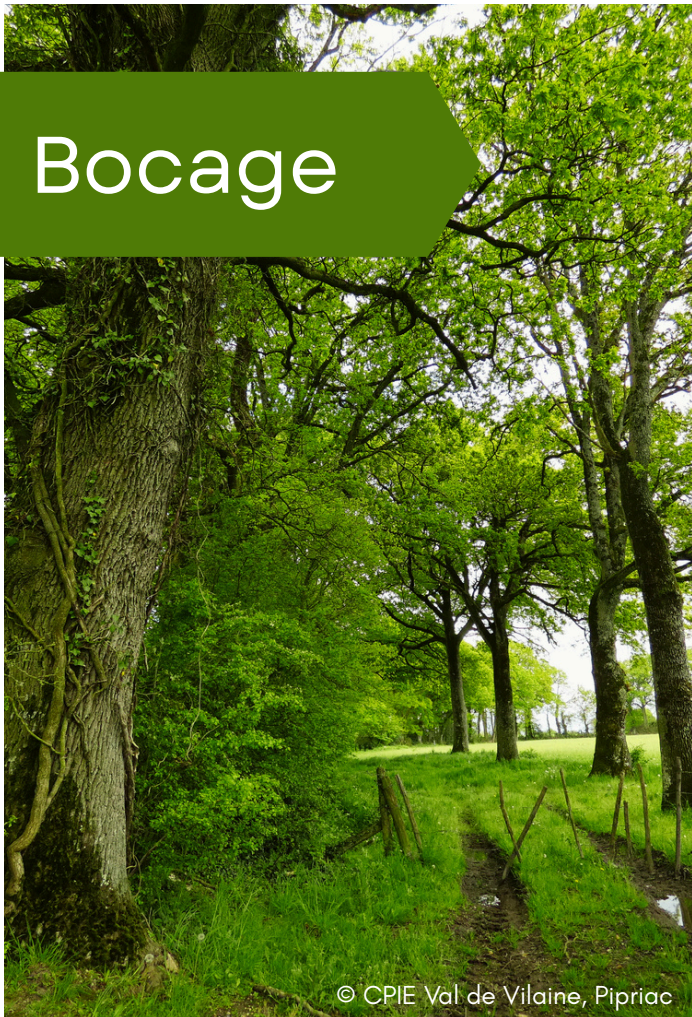
Le territoire se distingue également par une forte densité de **mares**, un réseau de zones humides et de ruisseaux, ainsi que par la présence d'étangs.

Quelques **boisements** privés, dispersés sur la commune, participent à la diversité des paysages.

Bien qu'aucun milieu naturel ne bénéficie actuellement d'un statut de protection, la commune dispose de nombreux atouts pour valoriser son patrimoine naturel.



Bocage



Le bocage est un paysage rural formé de **champs** entourés de **haies** et de **talus**.

Héritage d'une organisation agricole ancienne, il protège les sols, les cultures et le bétail, tout en jouant un rôle majeur pour la biodiversité. Ses haies et fossés servent d'abris et de corridors écologiques pour de nombreuses espèces. Cependant, le remembrement et l'agriculture intensive ont provoqué la disparition de nombreuses haies, fragilisant les écosystèmes. Aujourd'hui, la préservation et la replantation du bocage constituent un enjeu essentiel pour concilier agriculture et environnement.

À Pipriac :

Le remembrement a été particulièrement intensif, il subsiste peu de haies et de prairies, au profit des grands champs de mono-cultures. Toutefois, de belles haies et belles prairies, notamment humides, existent et doivent être préservées. Les secteurs comme la Planchette, le Fregon, la Théberdais du Moulin Alain méritent toute notre attention.

PIQUE-PRUNE ET GRAND CAPRICORNE



Ces deux coléoptères protégés vivent dans les vieux arbres des bocages et des lisières de forêts.

Le pique-prune, un scarabée brun, se développe dans le bois mort des vieux arbres jouant un rôle important dans la décomposition de la matière organique.

Ces deux espèces sont aujourd'hui menacées par la disparition des vieux arbres et des haies, ce qui en fait des indicateurs précieux de la biodiversité et de la bonne santé des milieux bocagers.

À **Pipriac**, la présence du Grand Capricorne est confirmée. L'observation de traces de Pique-prune, nettement plus rare, constitue un signal particulièrement remarquable, notamment sur les secteurs de Cohignac et du Moulin Alain. Ces indices confirment leur présence à ces endroits, sans pour autant exclure qu'ils soient également présents ailleurs.

CHOUETTE CHEVÊCHE



Ce petit rapace nocturne niche souvent dans les cavités des vieux arbres, les granges ou les talus, et chasse dans les prairies et les haies environnantes. Le bocage lui offre à la fois des abris pour se reproduire et des zones ouvertes riches en proies, comme les insectes et les petits rongeurs.

Ainsi, la petite chouette aux yeux d'or est devenue un symbole de la préservation du bocage et de la biodiversité qu'il abrite.

Jusqu'alors non signalée sur le territoire de **Pipriac**, la chouette chevêche a été observée en 2021 et recensée dans le cadre de l'ABC, grâce au signalement d'une habitante.

ARBRES REMARQUABLES

Les vieux arbres constituent de véritables écosystèmes à part entière. Leur tronc, leur écorce et leurs branches offrent une multitude de micro-habitats pour les oiseaux, les chauves-souris, les insectes dont certains sont dépendants de ces arbres sénescents, les lichens, les mousses et les champignons. Au fil du temps, ils accumulent une richesse biologique qu'aucun jeune arbre ne peut égaler. En se décomposant lentement, ils nourrissent le sol et favorisent le cycle de la vie.

Chaque vieil arbre est un monde vivant en miniature, essentiel à la continuité et à la diversité des écosystèmes.

À **Pipriac**, un recensement des arbres remarquables et des haies a débuté sur la commune, dans un premier temps par les habitants puis par un agent. Il reste essentiel de poursuivre ce travail afin de permettre leur prise en compte et leur protection au sein des documents d'urbanisme.

Des coupes intensives sont encore malheureusement pratiquées aujourd'hui, entraînant également des situations conflictuelles.



Milieux humides

Zones humides Mares



© CPIE Val de Vilaine, Pipriac



Les zones humides , qu'elles soient des **mares, étangs, marais, tourbières, rivières** ou **prairies inondables**, sont des écosystèmes abritant une grande variété d'espèces animales et végétales : **poissons, amphibiens, libellules, oiseaux** migrateurs, **plantes aquatiques**, entre autres.

Ces milieux jouent un rôle écologique majeur en filtrant l'eau, régulant les crues, stockant le carbone et maintenant l'équilibre des cycles naturels. Leur préservation est donc essentielle pour la biodiversité et les services écosystémiques dont dépend l'Homme.

À Pipriac :

La commune bénéficie de nombreux cours d'eau et de mares, répartis de manière relativement homogène, favorisant le déplacement de la faune. La station de captage d'eau potable du Meneu joue un double rôle précieux : fournir de l'eau potable tout en favorisant la biodiversité.

Les prairies humides de la Pommerais, des Emailleries, de la Tasselais, de Louriais, de la Noé Juifs, de l'Antouchais abritent une biodiversité remarquable. Si l'étang des Quatre-Vents est aujourd'hui destiné aux activités humaines, les prairies humides situées à l'est constituent un atout naturel important à valoriser et préserver.

TRITON MARBRÉ

© Loïc Lamandé, Pipriac



Avec son dos olive, parsemé de taches noires irrégulières, cet urodèle est un animal nocturne. Ces amphibiens dépendent étroitement des zones humides pour leur reproduction : mares, étangs et fossés offrent aux femelles des lieux sûrs pour pondre leurs œufs et le développement des larves. En dehors de la période de reproduction, le triton fréquente les haies, bois et prairies humides, qui lui servent de refuge. La disparition ou la dégradation de ces milieux, due à l'assèchement des mares, aux drainages ou à la destruction des haies, met directement en danger cette espèce qui est aujourd'hui protégée. Il est aussi très sensible à la pollution.

À **Pipriac**, des tritons marbrés ont été observés et notamment dans des zones plutôt urbanisées.

LEUCORRHINE À LARGE QUEUE

© Xavier Houard



Il s'agit d'une espèce considérée comme « très rare » en Bretagne, classée et protégée en France et en Annexe IV de la Directive européenne Habitat/Faune/Flore. Plus largement, les libellules dépendent pour l'ensemble de leur cycle de vie des zones humides. Leurs larves se développent dans l'eau, où elles jouent un rôle de prédateurs efficaces d'insectes aquatiques, tandis que les adultes survolent mares, étangs ou rivières pour chasser et se reproduire.

Sur **Pipriac**, elle a été observée sur un étang privé au nord de la commune.

BRUANT DES ROSEAUX



C'est un oiseau discret mais emblématique des zones humides. Il fréquente principalement les marais, roselières et bords de cours d'eau, où il trouve à la fois nourriture et abris. Son plumage brun strié sur le dos et sa tête claire avec une coupole grisâtre chez le mâle facilitent un camouflage efficace dans les roseaux et joncs. Il est classé « En danger » dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France.

Un mâle chanteur a été recensé à **Pipriac** en 2024.

LOUTRE D'EUROPE

© Yann Le Saout, St Just

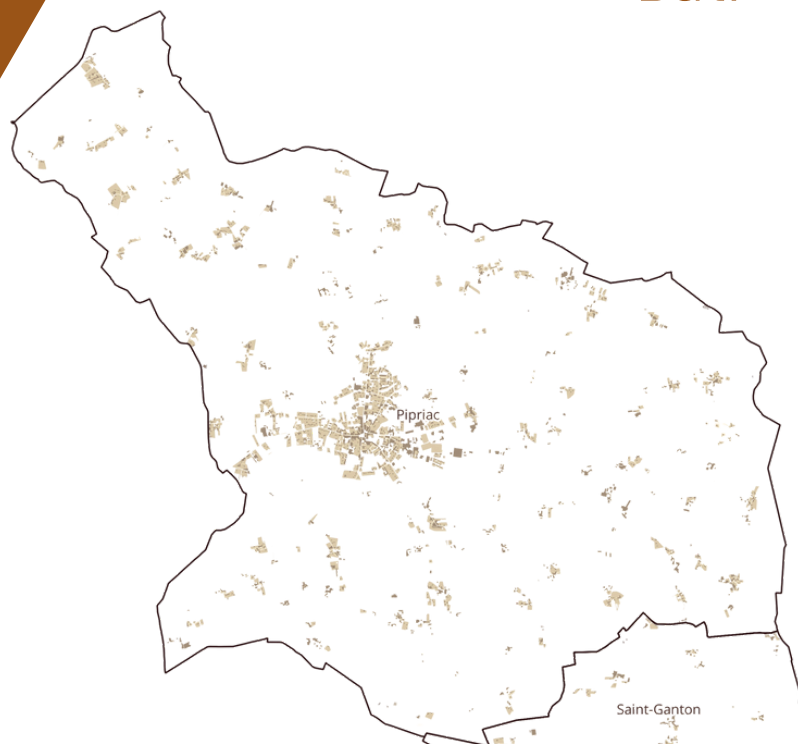


Ce mammifère semi-aquatique vit près des cours d'eau et étangs, où il chasse principalement poissons et amphibiens. L'interdiction de la chasse et du piégeage en 1972 a permis d'enrayer l'extinction de l'espèce. Aujourd'hui protégée, elle recolonise peu à peu l'Europe.

À **Pipriac**, l'espèce a été recensée il y a quelques années, mais sa présence actuelle reste incertaine. Cependant, la proximité de populations voisines laisse envisager une possible réinstallation.

Milieux urbanisés

Espaces verts
Jardins
Bâti



Longtemps considérées comme dénuées de nature, les villes possèdent des espaces verts et jardins qui jouent un rôle crucial pour la biodiversité en milieu urbain et périurbain. Même de petites surfaces peuvent servir de refuges pour de nombreux animaux et plantes, offrant nourriture, abris et corridors entre les milieux naturels.

Les **toits**, **combles**, **fissures** de murs, **clochers** et **greniers** offrent aussi des abris pour de nombreuses espèces : chauves-souris, moineau, hirondelles, rougequeue, insectes comme certaines abeilles solitaires ou guêpes, et même araignées.

Les **façades** végétalisées, **toits** verts et les **cimetières** peuvent aussi être des lieux d'accueil de la biodiversité.

Tous ces lieux contribuent à la qualité de l'air et régulent la température.

À Pipriac

L'urbanisation continue : il est important de prendre en compte la biodiversité dans tout aménagement : constructions, rénovations, isolation,....

Le réaménagement du ruisseau du Fougeray permet d'accueillir un cheminement piétonnier avec différents milieux en plein cœur de bourg. La végétalisation des cours d'école constitue une démarche très bénéfique. Par ailleurs, de nombreux terrains du centre-bourg présentent un caractère humide, une véritable richesse pour le territoire.



HÉRISSON

Le hérisson utilise les haies, tas de bois, broussailles et jardins comme abris et lieux de reproduction.

Son régime insectivore lui permet de réguler les populations de limaces, insectes et autres petits invertébrés, contribuant ainsi à l'équilibre des écosystèmes domestiques et naturels.

L'urbanisation, la fragmentation des paysages et l'usage des pesticides menacent ses populations.

A **Pipriac**, il a été observé dans plusieurs jardins du bourg.



MYGALE À CHAUSSETTE

Ces fascinantes araignées terricoles sont ainsi nommées pour les tubes de soie qu'elles tissent et qui ressemblent à de petites chaussettes collées au sol ou sur les talus. Ces abris soyeux leur servent à la fois de gîte et de piège : elles y restent tapies, attendant qu'une proie passe à proximité pour bondir. On peut les trouver dans des milieux plutôt forestiers, les prairies mais aussi dans les jardins si on leur laisse un coin peu entretenu.

La mygale à chaussette a également été observée à **Pipriac**, notamment dans un boisement.

PIPISTRELLE COMMUNE



Elle est l'une des chauves-souris les plus répandues en milieu urbain. De très petite taille, elle s'adapte facilement à la présence humaine et utilise fréquemment le bâti pour s'abriter : combles, greniers, volets, fissures de murs, etc. lui servent de gîtes pour se reposer ou mettre bas. Cependant, cette proximité avec l'homme la rend vulnérable notamment face aux rénovations : l'isolation des toitures, le rebouchage des interstices ou l'usage de produits chimiques peuvent détruire ses refuges ou la déranger en pleine période de reproduction.

Ces chauves-souris sont visibles à **Pipriac** à la tombée de la nuit.

HIRONDELLE



C'est un oiseau emblématique des paysages ouverts et des zones habitées par l'homme. Les hirondelles se nourrissent exclusivement d'insectes volants, jouant ainsi un rôle précieux dans la régulation des populations d'insectes, notamment des moustiques et moucherons.

Ces oiseaux construisent leurs nids en boue et paille sur les façades, sous les toits ou dans les greniers, ce qui les rend très dépendants du bâti humain.

Que faire pour préserver la biodiversité :

Du bocage ?

- Préserver l'existant : recenser, préserver et classer les haies au Plan local d'urbanisme (PLUi)
- Planter des haies via les programmes existants (Breizh bocage, Arbre et la haie) et les maintenir
- Encourager la régénération naturelle des haies
- Choisir des plantes locales lors des plantations.
- Elaguer de manière raisonnée et abattre uniquement si nécessaire
- Préserver les prairies en encourageant un modèle agricole raisonné
- Garder les buissons entre les arbres

Des zones humides ?

- Créer des mares
- Entretien et restaurer les mares existantes
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires
- Avertir face à un susceptible comblement de mare
- Accepter les travaux de renaturation de cours d'eau
- Ne pas introduire de poissons ou autres animaux dans les mares

Du bourg ?

- Conserver ce qui est déjà là : les haies, les arbres, les nids,...
- Installer des nichoirs à oiseaux, rapaces, mais aussi à chauves-souris
- Laisser des espaces dans le grillage pour permettre le passage des hérissons
- Garder des tas de feuilles, de branches, de pierres pour l'hivernation des amphibiens
- Planter des espèces locales
- Ne pas tondre trop souvent, laisser des coins de jardin avec des herbes hautes

Stop aux espèces exotiques envahissantes :



Jussie



Laurier palme



Buddleia



Herbe de la pampa



Renouée du Japon



Ma commune s'engage pour la biodiversité

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus et les habitants. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture...). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.

Action 1

Protéger les haies et les arbres

À l'heure où arbres et haies continuent de disparaître, il devient essentiel de protéger ceux qui, parfois, veillent sur nos paysages depuis plusieurs siècles.

Action 2

Entretenir les espaces verts

Faisons de certains de nos espaces verts un lieu de vie, pas seulement pour les humains. Vous pourriez bientôt en voir les premiers signes : c'est ce qu'on appelle la gestion différenciée.

Action 3

Se reconnecter à la nature

Reconnaître les espèces qui nous entourent, créer avec les trésors de la nature, s'émerveiller en observant, se balader ensemble... autant de plaisirs simples et essentiels à savourer.

Ils ont participé

Comités citoyens

Se réunissant tous les 3 mois environ, un groupe d'habitants et d'élus se sont retrouvés pour évoquer différentes thématiques autour de la biodiversité de leur commune.

Ecoles

Les élèves des deux écoles ont profité d'animations nature. Ce beau projet a permis à plus de 300 enfants de partir à la découverte de la biodiversité qui les entoure. Certaines classes ont même eu la chance de participer à une sortie quasi mensuelle, offrant une formidable occasion de sensibiliser les élèves sur le long terme, au fil des saisons et des découvertes.

Grand public

En 2024, chaque mois a été rythmé par une sortie nature ouverte aux habitants, permettant de sensibiliser pas moins de 234 participants ! À Pipriac, les curieux ont pu partir à la découverte des oiseaux des jardins et lever le voile sur la fascinante loutre, dans une ambiance conviviale et pleine d'émerveillement.

Centre de loisirs

Médiathèque

EHPAD

En unissant leurs forces et avec le précieux soutien de bénévoles, des ateliers de fabrication de nichoirs ont eu lieu. Un atelier intergénérationnel et un autre ouvert au grand public ont permis d'apprendre à construire ensemble, dans une ambiance chaleureuse. Le tout s'est conclu en beauté par une inauguration festive à la médiathèque, ponctuée de lectures de contes autour de cette belle thématique.

La médiathèque a également vibré au rythme d'une soirée contée, organisée à l'occasion du collectage de mémoire, offrant un joli moment d'écoute et de transmission.



© CPIE Val de Vilaine, Pipriac



Le CPIE Val de Vilaine tient à remercier tous ses partenaires techniques et financiers pour leur soutien dans l'élaboration de l'ABC entre 2022 et 2025. Un grand merci également à tous les habitants impliqués qui ont contribué de près ou de loin à ce beau projet.



VAL DE VILAINE